



جامعة يحيى فارس المدية
مخبر تعليمية اللغة والنصوص (م.ت.ل.ن)

Université Yahia FARÈS Médéa
Laboratoire de Didactique de la Langue et des Textes
(L.D.L.T.)

La notion de locuteur natif Entre stéréotypes et représentations

Habib El Mestari
Centre universitaire de Nâama

Revue Didactiques

ISSN 2253-0436

Dépôt Légal : 2460-2012

N°11 janvier-juin 2017 pages 117-128

Référence : *El-Mestari Habib, « La notion de locuteur natif entre stéréotypes et représentations », Didactiques N 11 janvier-juin 2017 , pp.117-128, <http://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/300>*

La notion de locuteur natif entre stéréotypes et représentations

Habib El Mestari
Centre universitaire de Nâama

Résumé

A la lumière des rapports complexes qu'entretient le sujet algérien avec les langues de son environnement, il apparaît aléatoire que nous abordions la question didactique à travers des typologies devenues traditionnelles (langues maternelles et étrangères, L1 et L2) ou en se référant à des acceptions telle la notion de locuteur natif érigée en visée d'apprentissage

Mots clés : bilinguisme, multilinguisme, langue maternelle, locuteur natif, compétence plurilingue.

ملخص

في ضوء العلاقات المعقدة التي تربط العنصر الجزائري مع لغة بيئته يظهر من المصادفة أن نعالج المسألة التعليمية من خلال أنماط صارت تقليدية (اللغات إلام والأجنبية، ل1 و ل2) حيث نرجع إلى معاني مختلفة على نوع مفهوم المتحدث القومي الذي ارتقى إلى البعد التعليمي.

الكلمات المفاتيحية: ثنائية اللغة، التعدد اللغوي، اللغة القومية، المتحدث القومي، الكفاءة متعدد اللغات.

Abstract

In the light of the complex relations that the Algerian subject has with the languages of his environment, it seems uncertain whether we approach the didactic question through typologies that have become traditional (mother tongues and foreign languages, (L1 and L2) or referring to acceptations such as the notion of a native speaker raised to a learning aim.

Keywords: Bilingualism, multilingualism, mother language, native speaker, plurilingual competence.

1. Remarques préliminaires

Convenons d'emblée que l'appropriation des langues est un processus dynamique et complexe, se traduisant notamment par la promiscuité de divers micro-systèmes qui interagissent les uns avec les autres (J. P. Cuq, 1996, p. 96). Nous sommes loin des démarches rectilignes, réalisables uniquement par l'acquisition linéaire du lexique et de la grammaire. En effet, faut-il le rappeler, les constituantes d'une langue ne forment pas des fragments isolés qu'il suffit de superposer les uns aux autres pour obtenir un « prêt à servir » en situation de communication.

Chaque langue possède sa propre réalité qu'elle articule de manière spécifique autour de son environnement naturel et culturel. Et lorsque les parlars sont en contact, de nombreux facteurs contribuent à l'influence des uns sur les autres. Les phénomènes extralinguistiques, qu'ils soient historiques, politiques, économiques ou autres, peuvent jouer en faveur d'une langue au détriment des autres.

Plusieurs recherches en 1^{ère} post-graduation, réalisées dans les universités de l'ouest algérien¹, montrent que le contact des langues dans une société plurilingue donne lieu à un nombre élevé d'échanges et d'influences réciproques. Toutefois, le sujet bilingue ou plurilingue a tendance à utiliser prioritairement une langue au détriment des autres, sans qu'elle ne soit forcément sa langue maternelle. C'est à travers cette

¹ Dans le cadre des activités du laboratoire de recherche « Didactique des Projets de Formation et Conception de curricula », nous avons examiné une vingtaine de mémoires et de thèses soutenues à Mostaganem, Oran et Sidi Bel Abbès pour rendre compte des différentes approches sur le bilinguisme et le plurilinguisme.

dernière qu'il pose (ou impose) ses statuts de locuteur, lecteur et apprenant.

En termes différents, les degrés d'approximation d'un sujet avec une langue donnée ne sont pas subordonnés à la teneur statutaire de cette dernière ou à son ordre prioritaire dans un système éducatif. Ils obéissent à un ordre tout autre qu'il s'agit d'interpeller dans cet article. Ainsi, sommes-nous contraints de revisiter les concepts de langue maternelle ou étrangère, L 1, langue source ou cible, et d'en situer la portée à la lumière de données spécifiques inhérentes à la société algérienne et à la complexité de son paysage linguistique.

Notre approche articulera trois axes :

- Le premier implique la description du paysage sociolinguistique en Algérie et l'identification des statuts des langues dans ce pays ;
- le deuxième dévoile quelques soubassements théoriques qui fondent la présente recherche. Il vise surtout à cerner les principales théories du bilinguisme et du plurilinguisme, tout en identifiant les caractéristiques linguistiques que présente le sujet bilingue ou multilingue ;
- le troisième privilégie la réflexion didactique. Nous y suggérons un concept fondamental, qui nous semble capable d'interroger et de mesurer l'influence d'une langue sur d'autres, en situation d'enseignement / apprentissage.

2. Cadrage sociolinguistique

Il est intéressant de présenter d'abord le plurilinguisme en Algérie dans la mesure où il existe plusieurs langues en contact dans la réalité sociolinguistique des

algériens : l'arabe parlé, nuancé d'une région à l'autre, le kabyle, le Chaouia, les parlers chleuhs, l'arabe classique et le français². La Majorité des locuteurs algériens sont bilingues, voir trilingues. Ainsi l'algérien scolarisé connaît-il d'abord sa langue maternelle grâce à l'environnement immédiat, puis l'arabe classique en tant que langue d'enseignement, ensuite le français. Il y a donc plurilinguisme dans la mesure où ces « différentes langues se trouvent dans de nombreuses situations de communication, étroitement imbriquées les unes aux autres » (D. Morsly, 1988, p 246).

Aux côtés des langues maternelles et de la langue d'enseignement (appelée autrement L1 et qui est aussi la langue officielle), il y a la présence de la langue française qui est largement déterminée par des raisons d'ordre historique.

Il s'agit maintenant d'indiquer les lieux d'intervention de ces langues et les emplois dont elles continuent à faire l'objet. Deux concepts, utilisés par Reimen (1965, p 89) dans son étude de la situation sociolinguistique au Luxembourg, semblent s'accommoder à ce contexte :

« Nous distinguons des emplois concurrentiels, dans lesquels plusieurs langues restent en présence et des emplois exclusifs dans lesquels telle ou telle langue est choisie à l'exclusion des autres. »

Les emplois concurrentiels impliquent donc l'utilisation simultanée de plusieurs langues dans un acte de

² Il existe plusieurs langues maternelles en Algérie : l'arabe parlé (nuancé d'une région du pays à l'autre) et les langues berbères : le kabyle, plus concentré au centre du pays ; le chaoui, confiné à l'est, dans les Aurès; le targui, à l'extrême sud ; les parlers chleuhs à l'ouest. Ces langues berbères font l'objet d'une gestion in vitro, sous forme de standardisation, depuis la mise en place du Haut Commissariat à l'Amazighité le 27 mai 1995.

communication alors que les emplois exclusifs désignent l'utilisation d'une seule langue dans tel acte de communication précis. Ces deux emplois caractérisent les langues en usage en Algérie.

L'approche développée par Morsly (1988, p 265) démontre que les langues maternelles, la langue officielle et le français peuvent s'imbriquer les uns aux autres dans certains actes de communication tout autant qu'ils peuvent faire l'objet d'emplois exclusifs dans d'autres actes déterminés. Ainsi désigne-t-elle l'emploi exclusif de la langue française en Algérie :

« Utiliser le français exclusivement pour parler de son travail parce qu'il (le locuteur algérien) ne dispose pas de langage technique approprié en arabe dialectal, en kabyle ou même en arabe classique ».

Il faut noter tout de même que l'utilisation du français dans un cadre technique n'est pas le seul acte de communication pour les emplois exclusifs. Une catégorie d'algériens maîtrise cette langue mieux que toute autre, par le biais de l'environnement immédiat et socioculturel. Interviennent alors des emplois exclusifs d'un ordre important dans la mesure où ces locuteurs font du français un usage réservé aux langues secondes.

Impliqué dans les emplois concurrentiels, le français est aussi souvent imbriqué à la langue maternelle dans des actes de communication quotidienne, après avoir subi les règles linguistiques de l'arabe ou sans les avoir préalablement subies. Ces règles linguistiques concernent les monèmes et les syntagmes lexicaux.

On peut parler alors de la juxtaposition des deux langues pour désigner tout aussi bien le passage continué du français à la langue maternelle que le passage inverse. Kahlouche (1985, p 267) étudie cette juxtaposition des langues chez le locuteur algérien « *qui mêle l'arabe*

dialectal et le français ou bien le kabyle et le français ou même les trois langues à la fois. »

Ainsi la langue française fait-elle l'objet d'emplois concurrentiels, quand elle n'est pas utilisée de manière exclusive dans les situations de communication quotidiennes. Sa présence, parfois sous la forme d'emprunts lexicaux complètement intégrés à l'arabe parlé, n'est qu'une conséquence logique de la restructuration toponymique et de toutes les autres opérations de francisation réalisées jusqu'à 1962. Cette présence, par la force de l'histoire, est indéniable.

3. Bilinguisme et plurilinguisme

Nous disions que la société algérienne est sans doute multilingue, certainement bilingue, dans la mesure où différentes langues coexistent en dépit de leurs statuts différents. Le souci méthodologique nous amène à présent à élucider les concepts de « bilinguisme » et « multilinguisme » afin d'en mesurer la teneur dans le paysage linguistique algérien.

Faut-il souscrire à la définition de Bloomfield (1933) qui définit le bilinguisme comme étant la maîtrise égale de deux langues ? Il importe néanmoins de mentionner que la réalité offre assez peu de cas de compétences bilingues égales chez un même locuteur.

Mac Namara (1969, p 82) pense que tout sujet bilingue possède, dans une langue autre que la sienne, une compétence minimale inhérente à une des quatre habiletés linguistiques. Il faut tout de même noter que ces habiletés progressent et régressent selon le degré de l'utilisation, ce qui rend notre approche réfractaire à l'égard de cette définition.

Se situant entre ces deux positions, Haugen (1953) limite le bilinguisme aux compétences de production.

Selon lui, être bilingue c'est produire des énoncés dans une nouvelle langue autre que sa langue maternelle. Dans cette même perspective, R. Titone (1972, p 102) affirme que le bilinguisme est :

« La capacité d'un individu de s'exprimer dans une seconde langue en respectant les concepts et les structures propres à cette langue plutôt qu'en paraphrasant sa langue maternelle. »

Plusieurs critères préalables qui aboutissent à deux types de bilinguisme :

- l'acquisition simultanée lorsqu'un sujet bilingue acquiert les deux langues premières dès la petite enfance, par exemple un enfant issu d'une mère algérienne et un père français ;
- le bilinguisme successif où l'individu acquiert la L₁ et L₂, nous pouvons dans ce cas parler du bilinguisme « régressif » ou la L₂ remplace L₁ comme langue dominante.

Dans le même sillage, deux sortes de bilinguisme se distinguent, le premier « équilibré » où l'individu connaît les mêmes compétences dans les deux langues, le second « dominant » et dans lequel les compétences maîtrisées dans les deux systèmes sont asymétriques (M. Siguan, W, F. Mackey, 1986n, p 245).

On peut dégager aussi deux autres genres de bilinguismes basés sur la comparaison des compétences particulières. Le premier est actif, caractérisé par l'existence des capacités linguistiques de compréhension et d'expression dans les deux langues. Le deuxième est passif, marqué par la maîtrise de la compétence de compréhension seulement dans une des deux langues.

Cette influence d'un système linguistique sur un autre engendre l'apparition d'autres types de bilinguisme :

- d'abord un bilinguisme positif, dit additif, qui se déroule dans un environnement qui valorise les deux langues, où l'enfant développe les deux systèmes de façon indépendante tout en ayant recours à des avantages cognitifs tels que le développement de l'intelligence, en particulier de l'intelligence verbale ;
- ensuite, un bilinguisme négatif, appelé soustractif, considéré comme une surcharge cognitive qui se traduit par la disparition progressive de la langue première, c'est ce qu'on appelle un processus d'acculturation.

Ce cadre théorique étant un préalable à l'éclairage que nous voulons apporter sur le paysage linguistique en Algérie, nous nous référons enfin à W.F Mackey (1982, p 61) qui, à l'instar de nombreux auteurs, considère que :

« (...) toutes les questions touchant la présence de deux langues dans la société et dans l'individu sont applicables à trois, quatre, cinq langues ou plus, font de bilinguisme un emploi générique. »

En effet, les algériens mettent en usage plusieurs langues à la fois. Par conséquent, de nombreux systèmes linguistiques, que nous avons évoqués précédemment, émergent et désignent ce bilinguisme, non plus comme un mode alternatif de deux codes (l'arabe et le français en l'occurrence), mais comme un réseau complexe de rapports entre les langues en présence.

Nous constatons, à travers ce développement antérieur, à quel point il est difficile de cerner avec rigueur le plurilinguisme, puis de réfléchir à ses probables impacts didactiques. Nous convenons, avec Coste, que :

« (...) la multiplication des approches et des contextes conduit plus à une complexification qu'à une réduction des problèmes et des enjeux. » (D, Coste, 2008, p 206).

D'où notre souci délibéré de nous affranchir des approches classiques qui réduisent les compétences bilingues et plurilingues à une simple mobilisation de deux ou plusieurs codes linguistiques.

Donc, par extension du concept de compétence bilingue, nous désignons par plurilinguisme la capacité du sujet à mobiliser un répertoire de ressources langagières. C'est ainsi que nous transcendons tantôt les compétences cloisonnées et juxtaposées de langue à langue, tantôt nous nous situons en rupture avec les conceptions réductrices de la compétence à communiquer.

4. Des concepts à revoir ?

Dans tout ce magma théorique, nous convenons avec Coste (2008) que la compétence plurilingue, vue comme un ensemble de ressources langagières mobilisées, est susceptible de remettre en cause des acceptions trop longtemps dominantes dans les méthodologies traditionnelles. Que peut bien signifier une langue maternelle dans l'apprentissage d'une langue étrangère ? Quels degrés d'approximation ou d'influence peuvent entretenir L1 et L2 ? Quelle en serait la teneur didactique ? Peut-on continuer à considérer la notion de locuteur natif comme modèle idéal de la visée d'apprentissage ?

Que peuvent bien valoir des repères trop longtemps usités pour expliquer des comportements bilingues et plurilingues dans lesquels une langue, pas forcément la première dans l'ordre des appropriations, peut jouer un rôle didactique extrêmement important ?

De nombreux sujets algériens, bien que bilingues ou plurilingues, se réfèrent à une langue formellement

étrangère, en l'occurrence le français, pour appréhender des niveaux d'abstraction contenus dans leur langue maternelle ou dans L1. Par conséquent, le degré de proximité avec une langue donnée est-il subordonné à un quelconque ordre d'appropriation ? Une langue, même si elle continue à être considérée comme étrangère, ne joue t-elle pas parfois le rôle de pivot pour rapprocher deux parlars plus proches socialement de ces sujets ?

De nombreuses ébauches de recherche en didactique des langues organisent (systématiquement ?) leurs approches autour d'échelles de niveaux qui s'appuient sur couples conceptuels trop génériques comme LM Vs LE, L 1 Vs L2. Dans cet ordre d'idées, des cadres théoriques adossés à la notion de locuteur natif perdent la pertinence escomptée. En effet, cette notion ne nous semble pas tenir compte de la complexité des rapports qu'entretiennent les langues dans certains paysages sociolinguistiques.

Le sujet algérien, comme tant d'autres locuteurs issus d'une réalité sociolinguistique complexe, peut constituer un objet d'étude qui rapporterait gros, à condition que nous puissions nos analyses dans des développements théoriques qui tiennent compte des spécificités et des complexités organisées autour de ce sujet. La réflexion didactique, dans ces conditions, n'obéit pas à des ordres formels ou à des considérations linéaires. Elle est en droit de bousculer, par devoir, les schémas traditionnels qui renseignent superficiellement sur la réalité des langues dans des contextes spécifiques.

5. Pour conclure

Nous soulevons autant de questions susceptibles de bousculer notre quiétude intellectuelle. Parce que nous avons longtemps été sécurisés par des concepts et des notions qui ne nous conviennent que partiellement, nous renouons à revisiter ces dernières.

Cet article, loin de prétendre à l'originalité, est inspiré par des perspectives qui nous semblent réalistes. On pourrait nous reprocher de ne pas avoir élargi notre investigation à des auteurs qui ont suffisamment traité la question (nous pensons notamment à Castelotti 2010, Coste 2010). Ce à quoi nous répondrons que cet article pourrait constituer l'esquisse pour une réflexion approfondie.

Il serait peut être temps que nous abordions les questions soulevées antérieurement, sans complexe et loin des repères traditionnels qui dominent nos lectures. Cela entraînerait, progressivement, un autre regard sur la pluralité linguistique en Algérie et suggérerait ainsi une échelle des valeurs compatible avec cette réalité.

Références bibliographiques

Coste, D (2008), « *Éducation plurilingue et langue de scolarisation* », In Les Cahiers de l'Acedle, volume 5, numéro n° 1.

Cuq, Jean Pierre (1996), *Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère*, Paris, Didier/Hatier.

Morsly, Dalila (1988), *Le Français dans la réalité algérienne*. Thèse de doctorat d'état. Université René Descartes, Sorbonne, Paris.

Reimen, J.R (1965), *Esquisse d'une situation plurilingue*, le Luxembourg. La linguistique, 1962-2.

Kahlouche, Rabah (1985), *Bilinguisme et énonciation. Etude descriptive et pragmatique des interférences réalisées par des locuteurs bilingues*. Mémoire pour l'obtention du diplôme de magister, Alger.

Mac Namara, (1969), "How can one measure the extent of a person's bilingual proficiency?" In Description and measurement of bilingualism, Ed, L, Kelly. Toronto: University of Toronto press.

Titone, Renzo (1972), Le bilinguisme précoce, Bruxelles, Charles Dessart éditeur.

Siguan, M et Mackey, W. F (1986), *Education et bilinguisme* – Unesco- Ed. Delachaux et Nestlé.

Mackey, W.F (1997), « Bilinguisme », in Moreau (M.L), Sociolinguistique, Concept de Base, Liège, Belgique, Mardaga.